



# MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE

Le conseil de la municipalité de Laverlochère-Angliers tiendra une séance publique, le 17 décembre 2019, à 19 h 30 h à la salle du conseil situé au 14, Baie Miller, à Angliers, en vue de l'adoption du règlement intitulé « Règlement no 2019-05 pour fixer le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception », ainsi que du plan triennal des immobilisation 2020, 2021 et 2022.

Quiconque désire prendre connaissance du projet de règlement pourra le faire au Bureau municipale au 11-A Principale Sud à Laverlochère, durant les heures habituelles d'ouverture au public à compter du 18 décembre 2019.

**Donné à Laverlochère-Angliers, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille dix-neuf.**

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorier